

Glanes

Couthon à l'Hôtel-de-Ville le 9 thermidor. – En frimaire an III la Convention reçoit la pétition d'un compagnon-peintre qui, sans ouvrage et souffrant à la suite d'une blessure reçue « à la défense de la Convention » le 9 thermidor, demande des secours, « attendu que son état dans ce moment ne va pas ». L'Assemblée renvoie la pétition au Comité de Sûreté générale, le 17 de ce mois (1).

Dans cette pétition, l'ouvrier Laroche, demeurant 11, rue de la Coutellerie, Section des Arcis, rend compte des événements qui ont été la cause de sa blessure. Le 9 thermidor, écrit-il, il a été au Pont-au-Change rejoindre ses compagnons de la compagnie des canonniers de la Section des Arcis ; plus tard, étant sur la Place de Grève, il a vu arrêter un commissaire de la Section, venu aux informations ; voulant intervenir, il a été arrêté avec lui, mais il a pu s'évader et s'en est allé faire le rapport de l'incident au comité révolutionnaire de la Section ; puis il est revenu à la Commune pour voir ce qui s'y passait. « Dès lors je vis arriver un « représentant du peuple à la Commune pour y faire lecture des « décrets (2). C'est alors que plusieurs coups de pistolet furent tirés dont « un me manqua de brûler la cervelle. Au même instant je vis un citoyen « qui portait Couthon dans ses bras, je crus que c'était cet homme que « l'on portait qui s'était tiré ce coup, je fus à lui et lui dis, « malheureux, « tu as manqué de me tuer », il me répondit, « tues-moi », je ne le voulus « pas, il me dit « puisque tu ne le veux pas, mets moi dans ce petit « escalier » qui était à côté de lui, pour le mettre hors des gredins sous « lequel (sic) il était. Je le mis dans le petit escalier comme il m'y avoit « invité, mais je ne voulus pas le quitter malgré qu'il vouloit m'exciter à « aller voir ce qui se passoit à la Commune, il m'engagea à le monter un « étage plus haut, me disant « je suis perdu », je l'ai gardé l'espace d'une « heure ; mais il n'eut pas plus tôt entendu la proclamation faite par le « représentant du peuple qu'il répéta, « je suis perdu, on vient de crier « vive la république, vive la convention ». Comme au même instant il « entendit que l'on arrêtoit plusieurs officiers municipaux, et que plu-

(1) Archives Nationales 77 4766 d. Laroche).

(2) Il s'agit sans doute de Léonard Bourdon. Saint-Clair. Deville ne donne qu'une version sommaire de la blessure de Couthon, qu'il attribue à une chute dans le grand escalier.

« sieurs citoyens entraient dans l'escalier où il étoit, il me réitéra, « je
 « suis perdu », en me disant « donnes-moi-ton couteau » ; aussitôt je me
 « suis écrié ; « à moi mes camarades, je tiens Couthon » ; à l'instant
 « mes camarades allèrent chercher de la lumière, c'est alors que
 « Couthon me dit, « malheureux tu me livres », je lui répondis, « il n'y a
 « pas de bon dieu, il faut que tu y passes », au même instant arrivèrent
 « plusieurs citoyens avec la lumière dont un tira un coup de pistolet à
 « Couthon qui le blessa au front et dont j'eus les esclaboussures à la
 « cuisse droite, après quoi je me suis transporté à mon comité où mes
 « camarades me voyant arriver, me dirent « puisque tu es blessé viens
 « avec nous au Comité de Sûreté générale pour y conduire un officier »
 « qui avoit fait battre la générale, je l'ai conduit comme il m'a été
 « commandé... »

R. Cobb.

A propos du fournisseur aux armées Paulée. – M. G. Lefebvre a signalé ici même les travaux de l'historien belge Ivan Delatte sur la vente des biens nationaux dans son pays, à compter de la loi du 16 brumaire an V (6 novembre 1796). Les pages 61 et 62 du volume intitulé « la vente des biens nationaux dans le département de Jemappes » (Bruxelles, 1938), consacrées au groupe des acquéreurs français, apportent sur les opérations de Paulée et de ses émules les précisions suivantes :

« Tous occupent, écrit M. Ivan Defatte, de hautes situations dans la finance, dans les affaires, dans la politique, parfois dans les trois à la fois.

Il faut tout d'abord citer Paulée et Bodin, directeurs de compagnies célèbres, fournisseurs aux armées. Tous deux acquièrent un nombre considérable d'exploitations rurales de toute nature. Le premier a opéré sous le Directoire. le second apparaît au lendemain de l'avènement de Bonaparte.

Comme autres compagnies, il faut encore citer ; la compagnie Pommier, dont le chef est Hainguerlot ; la compagnie Beauvais et la compagnie Duran.

Parmi les banquiers, on relève Thiberghien, bailleur de fonds de Paulée, installé à Paris, et Bourcard, établi à Bâle: Un autre acquéreur de marque est Lecouteulx de Canteleu, président du conseil des Anciens et banquier.

Il y a lieu aussi de mentionner : Dubreton, négociant à Paris ;

Félix Eugène, fabricant d'armes à Maubeuge ;

Ruinart Cl., négociant à Reims.

La plupart de ces acquéreurs ont acheté exclusivement de grosses exploitations rurales. Les compagnies Paulée et Bodin ont acquis un très grand nombre de petites et moyennes exploitations.